



C.P. 2703 (A-9) Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
867 667-8683 1-866-668-8683 Téléc. : 867 393-6977
<https://electionsyukon.ca/fr> info@electionsyukon.ca

Le 18 décembre 2020

L'honorable Nils Clarke
Président de l'Assemblée législative
C.P. 2703 (CM 1)
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Objet : ÉLECTION GÉNÉRALE TERRITORIALE – MISE À JOUR SUR L'ÉTAT DE PRÉPARATION

Monsieur le président,

Je vous transmets ci-joint mon « *Rapport à l'Assemblée législative – Mise à jour sur l'état de préparation à l'élection territoriale* », en vue de sa présentation à l'Assemblée législative conformément à l'article 317 de la *Loi sur les élections*.

Ce rapport présente un survol partiel des activités, des défis et des possibilités entourant la préparation aux élections générales territoriales. À Élections Yukon, nous avons fixé le 15 mars 2021 comme date où nous devons être prêts à tenir une élection. Il s'agit du prochain créneau de préparation, considérant la possible tenue d'une élection générale territoriale au printemps. S'il n'y a pas de déclenchement d'élection à cette date, l'échéance sera mise à jour.

Nous demandons que la Commission des services aux députés ou un autre comité de l'Assemblée législative examine ce rapport, pour formuler à Élections Yukon ses éventuels conseils ou commentaires au nom de l'Assemblée législative.

Présenté en tout respect, pour votre considération.

H. Maxwell Harvey
Directeur général des élections

c.c. Helen Fitzsimmons, directrice de l'administration, des finances et des systèmes



Rapport du directeur général des élections à l'Assemblée législative

**Mise à jour sur
l'état de préparation
à l'élection territoriale**

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

MISE À JOUR SUR L'ÉTAT DE PRÉPARATION À L'ÉLECTION TERRITORIALE

Message du directeur général des élections



Ce rapport vise à donner un aperçu des activités du cycle électoral et des considérations connexes en matière de ressources et de capacités en vue d'assurer la préparation à une élection générale territoriale.

Élections Yukon aborde la préparation électorale selon une approche fondée sur les processus, qui prend la forme d'un cadre cohérent et reproductible aligné sur le cycle électoral. Cette approche par processus basée sur un horizon temporel plus étendu établit les politiques et les normes officielles requises pour une amélioration continue et nécessaires en vue d'assurer la conformité du déroulement des élections, quel que soit le moment de leur déclenchement. Considérant les changements majeurs apportés au processus électoral et sa complexité croissante, il s'agit là d'un virage évolutif par rapport aux pratiques électorales antérieures, dont l'approche était davantage centrée sur les activités.

Dans cet esprit, la prochaine élection territoriale donnera lieu à d'importants changements en regard de l'élection de 2016. Il s'agira souvent de processus internes invisibles, prenant appui sur l'excellent travail mené par les précédents responsables du processus électoral yukonnais afin de moderniser et d'améliorer les services électoraux fournis aux électeurs et aux candidats. C'est là une opération prévisionnelle, exhaustive et de grande envergure. Élections Yukon s'efforce avec diligence et fierté d'améliorer constamment la nature et la prestation de ces services électoraux.

Dans mon rapport du 19 novembre 2019 à l'Assemblée législative, intitulé « *Sommaire des activités électorales et des modifications proposées à la Loi sur les élections* », je signalais que la préparation était un processus continu et j'exposais le plan suivi au fil d'un cycle électoral. J'y exposais également certaines des difficultés inhérentes à l'exécution d'un vaste mandat, notamment la superposition des responsabilités électorales pour les élections scolaires et le constant problème des insuffisances en matière de structures, de capacités et de budget. Cela dit, un certain degré de difficulté organisationnelle n'est ni inhabituel ni inattendu. De même, il existe également des occasions favorables qui peuvent poser un défi. Ces enjeux seront traités et, au besoin, soumis pour information, soutien ou approbation à l'Assemblée législative ou à la Commission des services aux députés.

Le rapport de novembre 2019 présentait également les énoncés de vision et de mission qui orientent Élections Yukon dans le cadre de notre plan stratégique. Ce plan, qui a comme piliers l'intégrité, l'accès, la préparation et la modernisation, guide nos plans de travail, nos priorités, notre budget et nos décisions.

À Élections Yukon, notre travail consiste avant tout à préparer la tenue d'une élection juste, conforme et impartiale. Nous voyons à la bonne marche du processus démocratique qui détermine à qui reviennent les leviers du pouvoir politique au Yukon. À cette fin, le présent rapport entend jeter un éclairage additionnel sur le programme de préparation à l'élection territoriale et survoler certaines des activités entreprises par Élections Yukon pour s'acquitter de son mandat crucial.

Je demande que ce rapport soit examiné par la Commission des services aux députés ou par un autre comité de l'Assemblée législative, qui fera part de ses éventuels conseils ou commentaires au nom de l'Assemblée législative. Je prévois également, durant l'intersession, communiquer à ce comité représentant l'Assemblée législative toutes nouvelles mises à jour avant qu'elles ne soient rendues publiques.

Contexte

Élections Yukon est l'un des trois organismes indépendants non partisans qui relèvent de l'Assemblée législative et lui rendent des comptes. Son mandat est de préparer, d'administrer et de tenir des élections justes, conformes et impartiales pour les députés de l'Assemblée législative et les membres des conseils et commissions scolaires.

L'exécution de cette responsabilité repose au premier chef sur la planification et la préparation électorales ainsi que sur le travail préparatoire mené en continu dans un large éventail d'activités qui suivent les processus et échéanciers conjoncturels d'un cycle électoral.

La planification électorale est un processus unique en son genre, en partie à cause de son envergure; c'est une des plus vastes opérations ponctuelles organisées dans un pays ou une entité électorale. Cette entreprise administrative très complexe est menée dans un climat politiquement chargé. Garantir l'équité, la conformité et l'impartialité d'une élection nécessite une grande planification, des efforts ciblés et d'importants investissements. Peu importe la taille de l'entité ou le nombre d'électeurs, les processus sont similaires. Les entités de plus petite taille sont confrontées à de plus grands défis, pour diverses raisons (capacités limitées, forts coûts d'opportunité, moindres ressources financières et humaines, bassins restreints d'expertise interne. À cela s'ajoutent les importantes routines et exigences inhérentes à la bonne marche d'un bureau actif, qui accaparent leur part de capacités et de temps et amenuisent d'autant la marge de manœuvre.

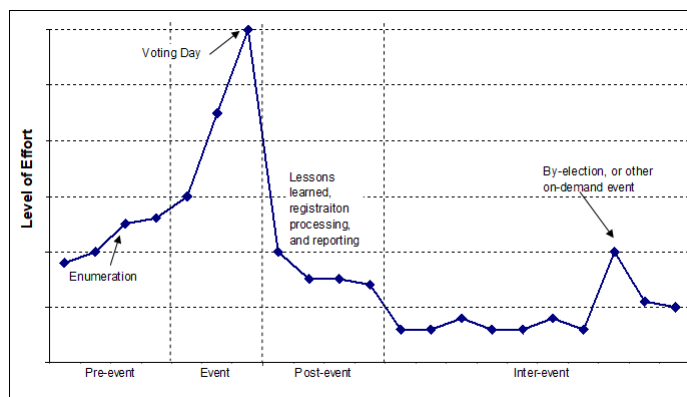
Contrairement à ce qui se produit dans la plupart des autres entités, Élections Yukon est également responsable des élections des conseils et commissions scolaires. Même si les élections scolaires ne sont pas autant médiatisées et n'affichent pas le même taux de participation que les élections territoriales, leur planification et leur déroulement sont similaires. Elles représentent une entreprise considérable, dont il ne faut pas sous-estimer les exigences. Les cinq prochaines années donneront lieu à au moins six élections générales (territoriales et scolaires). On prévoit également un certain nombre d'élections scolaires partielles.

À Élections Yukon, notre priorité absolue est d'assurer la confiance du public envers les élections et de veiller à la conformité, à l'accessibilité et à l'intégrité des résultats.

Cycle électoral – Montée de l'état de préparation

La planification des élections – territoriales et scolaires – suit un cycle électoral conjoncturel qui comprend quatre périodes clés pour Élections Yukon :

- **Période préélectorale.** Il s'agit de la phase en cours, qui mène au déclenchement des élections. Elle couvre un éventail d'activités : finalisation et mise en œuvre des plans; révision ciblée anticipée; mise à jour des technologies; recrutement et formation des effectifs de base; acquisition des documents, équipements et technologies nécessaires à l'élection; introduction de nouveaux processus; lancement des activités de sensibilisation du public et des parties prenantes ainsi que des campagnes publicitaires. Cette période, d'une durée habituelle de douze mois, s'aligne sur la date à laquelle Élections Yukon doit être prêt à tenir une élection.



- **Période électorale.** Il s'agit de la phase opérationnelle du déroulement des élections, une fois que le bref est délivré. C'est la phase la plus intense, la plus médiatisée et la plus dynamique. Elle consiste à assurer l'accès au vote, à dresser les listes électorales et à offrir toute une série de services aux électeurs et aux candidats. Cette période dure généralement six semaines et prend fin avec la remise du rapport du bref. C'est la période qui attire le plus l'attention du public et des médias; à ce moment, nous devons avoir terminé la planification et les travaux de préparation pour être en mesure de tenir l'élection sans anicroche.
- **Période postélectorale.** Cette période s'étale généralement sur douze mois. Elle donne lieu au retour des documents, rapports et analyses des équipes, ainsi qu'à la présentation à l'Assemblée législative d'un rapport qui détaille le déroulement de l'élection, les recommandations relatives aux modifications à apporter à la *Loi sur les élections*, les commentaires formulés et le réaligement proposé au plan stratégique. Elle peut également inclure la tenue d'une Commission de délimitation des circonscriptions électorales, où siège le directeur général des élections.
- **Période intermédiaire.** Dans cette période de 24 à 36 mois, diverses activités de soutien sont menées : réaligement stratégique, application de modifications apportées à la loi et aux processus, introduction d'initiatives, de nouveaux processus et de nouvelles technologies, consultation des parties prenantes, conception et acquisition de documentation, mise à jour des formulaires et des manuels, etc. C'est la phase la moins risquée. En raison de l'ampleur des changements apportés dernièrement, une partie du travail considérable qu'implique cette phase est exécutée dans la période préélectorale en cours.

Date à laquelle nous serons prêts – 15 mars 2021

À l'heure actuelle, il n'y a pas de date fixe pour les prochaines élections territoriales au Yukon. En vertu de la *Loi sur le Yukon*, le premier ministre peut, par l'entremise du commissaire, déclencher des élections à tout moment avant le 18 novembre 2021.

Élections Yukon fait une vigie continue des activités législatives, politiques et publiques, ainsi que des autres événements et tendances, pour cerner les facteurs qui pourraient influencer sur le moment du déclenchement d'une élection territoriale. L'existence d'un gouvernement minoritaire

ou d'autres considérations peuvent nécessiter une préparation continue, même très tôt dans le cycle électoral. À la lumière de cette information, le directeur général des élections détermine la date la plus proche à laquelle une élection pourrait être déclenchée. La date à laquelle nous devons être prêts est constamment revue et peut changer rapidement.

Avant une élection, des centaines d'activités de haut niveau doivent être menées à bien. Cette exigence se répercute sur le point de mire des activités préparatoires de même que sur le degré d'innovation, les mises à jour ou le rythme de changement qui peuvent être possibles. On doit également prendre en compte le déploiement et la concentration des ressources, ainsi que l'allocation des budgets.

Key Dates		RETURNING OFFICER'S AIDE-MÉMOIRE GENERIC ELECTORAL CALENDAR						
Sunday	Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday		
Updated Sep 19, 2020							31	30
PRE-WRITE TASKS: <ul style="list-style-type: none"> Targeted Revision (only if directed) Identify RO Office (ensure alternate phone contact for landline) Identify Polling Sites Identify Revising Officer & Revising Agents & Train (if possible) Polling Division Reassignment (if required) Vote/View Refresher Training (Registration, Special Ballots, Worker Management & Recruiting) 							ELECTION CALL <ul style="list-style-type: none"> Issue of VVIC/Declarer to ROs Acknowledge receipt of VVIC Submit lease agreement to ETHQ at RO Office/AAO Office ETHQ News release Set-up RO/AAO office CEO Directives Prepare Nomination Packages 	OPEN OFFICE <ul style="list-style-type: none"> Advise ETHQ that RO/AAO Offices are open and confirm contact information Post Proclamation in RO office & submit copy to CEO Registration & issue of Special Ballots (SB) nominations ETHQ Help Desk open Begin accepting/approving Candidate Nominations Commence recruitment
29 12 PM – 4 PM <ul style="list-style-type: none"> Confirm Polling Places/Sign leases 1 PM Conf Call with ETHQ Train Revising Officer & Revising Agents Recruitment continues Registration/SB continues Accepting/approving Nominations continues RO Report of Proceedings for CEO – to be updated throughout election period Housebound SB visits (on request) throughout election period 	28 3 PM – 8 PM <ul style="list-style-type: none"> Last Day to Post & Submit Proclamations Confirm Polling Places/Sign leases Train Revising Officer & Revising Agents Commence Targeted Revision/Enter data Recruitment continues Plan date/time of All Candidates Meeting and advise Accepting/approving Nominations continues Registration/SB continues 	27 3 PM – 8 PM <ul style="list-style-type: none"> Train Revising Officer & Revising Agents Targeted Revision/Enter data Recruitment continues Last day to confirm Polling Places/Sign leases Final VVIC update of Polling Places & POs Registration/SB continues Accepting/approving Nominations continues Update POs & Polling Places in Vote/View 	26 3 PM – 8 PM <ul style="list-style-type: none"> Continue Targeted Revision/Enter data Recruitment continues Registration/SB continues Accepting/approving Nominations continues VVIC proofs Final Register update prior to VVICs ETHQ ETHQ letter to party ETHQ VVICs to be sent out 	25 3 PM – 8 PM <ul style="list-style-type: none"> Continue Targeted Revision/Enter data Recruitment continues VVIC cards to commence Commence planning SB outreach visits university, hospital, care homes, shelters, etc.) Registration/SB continues Accepting/approving Nominations continues 	24 3 PM – 8 PM <ul style="list-style-type: none"> Continue Targeted Revision/Enter data Continuing planning SB outreach visits Recruitment continues Registration/SB continues Accepting/approving Nominations continues 	23 10 AM – 5 PM <ul style="list-style-type: none"> Continue Targeted Revision/Enter data Continuing planning SB outreach visits Continuing recruitment and scheduling training for Poll Workers Registration/SB continues Accepting/approving Nominations continues 		

Élections Yukon a fixé au 15 mars 2021 la date à laquelle nous devons être prêts, dans l'éventualité de la tenue d'une élection au printemps. Il s'agit d'une mise à jour par rapport à la date précédemment établie en vue de la possibilité d'une élection générale à l'automne 2020. Ce report laisse plus de temps pour l'avancement des activités préparatoires et des mises à niveau.

S'il n'y a pas d'élection au printemps ou au début de l'été, Élections Yukon poursuivra ses préparatifs en fonction d'une échéance révisée. L'établissement de ces échéances nous permet de déterminer le rythme d'exécution du travail à accomplir, sur divers plans : modifications, travaux supplémentaires, projets, innovation.

Défis

Comme indiqué précédemment, la préparation électorale implique la planification et la coordination de centaines d'activités. Au-delà de l'aspect électoral, Élections Yukon doit s'acquitter de responsabilités administratives générales non négligeables, en tant qu'organisme de gestion électorale et bureau indépendant de l'Assemblée législative. Le contexte évolue et change sans cesse, et il exige une constante initiative. Élections Yukon aborde ces défis dans une optique de risque électoral pouvant compromettre le déroulement de l'élection, la conformité aux processus établis et prévus par la loi ainsi que l'acceptation des résultats.

Nous présentons ces défis pour donner une idée de certains des facteurs qui orientent nos priorités et nos efforts. Toutes ces difficultés sont prises en compte et traitées.

- **Mandat.** Notre planification s'articule autour de trois niveaux d'activités préparatoires : l'analyse et la mise en œuvre des leçons tirées de l'élection de 2016; le passage à un profil de fonctionnement et de préparation basé sur les processus; une mise à profit prévisionnelle des nouvelles dispositions législatives et des nouvelles occasions favorables pour améliorer continuellement la nature et la prestation des services électoraux. Cela comprend :
 - Comblent les lacunes observées après l'élection de 2016 dans les processus, les documents et la législation.
 - Établir et institutionnaliser, comme cadre de préparation électorale, une approche et des méthodes actualisées et centrées sur les processus.
 - Introduire ou réaligner les processus, les pratiques, les initiatives et les technologies qui permettront de satisfaire aux exigences de la loi et aux attentes de l'électorat.

Ce travail s'insère dans la démarche stratégique visant à stimuler la maturation des processus électoraux et l'évolution d'Élections Yukon comme organisme de gestion électorale.

- **Chevauchement d'élections.** Les élections des conseils et commissions scolaires sont exigeantes. Elles constituent un coût d'opportunité qui peut freiner la préparation des élections territoriales. Depuis 2016, il y a eu une élection générale territoriale, trois élections générales (et six élections partielles) des conseils scolaires pour les 26 zones de fréquentation scolaire, et deux élections générales (et quatre élections partielles) pour la commission scolaire francophone du Yukon. Il y a donc trois cycles électoraux concomitants à administrer.
- **Capacité.** Élections Yukon a un effectif à temps plein composé de deux postes de niveau supérieur, soit un directeur général des élections (DGE) et un directeur général adjoint des élections (DGAE). Aucun personnel de soutien, administratif, technique ou opérationnel ne lui est expressément affecté. Notre effectif est le moins nombreux parmi les 14 principales entités électORALES du pays. Les entités de moindre taille, comme les T.N.-O., le Nunavut et l'Île-du-Prince-Édouard, comptent jusqu'à quatre employés à temps plein ou plus, auxquels se joignent d'autres ressources à temps plein durant les années électORALES.

Les demandes budgétaires visant à augmenter l'effectif sont restées lettre morte. Des programmes de formation subventionnés par le gouvernement ont jusqu'à un certain point permis de rehausser temporairement les capacités. De plus, nous formons des « équipes de choc » afin de mettre à profit les compétences des directeurs du scrutin et des autres membres du personnel pour des projets précis. Même si cette pratique n'offre pas la continuité, la concentration et la disponibilité d'un personnel dédié, elle représente un appoint essentiel aux capacités en place et à l'expertise interne. Nous continuons de prévoir des mesures d'urgence pour contrer les risques associés au manque de capacités.

- **Modifications législatives.** L'établissement d'un registre permanent plutôt qu'un recensement des électeurs a entraîné de forts changements aux processus d'inscription, notamment le recours à de nouvelles technologies pour faciliter l'inscription, de même que la conclusion d'ententes de partage de données avec des organismes publics du Yukon pour dresser et produire une liste précise des électeurs. Le traitement des bulletins de vote spéciaux a également subi d'importants changements, au niveau de l'accès et des processus, qu'il faut mettre en œuvre et faire connaître. Ces activités d'envergure, avec la planification qu'elles exigent, ont lourdement taxé les capacités, le temps et les ressources de l'organisation.
- **Modifications recommandées à la *Loi sur les élections*.** Au cours des 18 derniers mois, dans trois mémoires distincts, Élections Yukon a formulé un total de 19 recommandations à l'Assemblée législative et à la Commission des services aux députés. Nous y avons consacré beaucoup de temps et d'efforts.

En mai 2019, nous avons présenté trois recommandations prônant l'apport de modifications cruciales à la *Loi sur les élections* pour introduire le registre permanent et donner un meilleur accès aux bulletins de vote spéciaux. Ces modifications ont été appuyées et ultérieurement approuvées par l'Assemblée législative. Dix recommandations additionnelles ont été déposées à l'Assemblée législative en novembre 2019. En juillet 2020, nous avons fait d'autres recommandations au sujet des mesures d'urgence en lien avec la pandémie et l'après-pandémie de COVID-19. Un certain nombre de ces recommandations ont été appuyées, mais elles ne figurent pas à l'actuel ordre du jour législatif.

- **COVID-19.** La planification d'urgence face à la COVID-19 a donné lieu à un imposant détournement d'efforts mettant en jeu de nombreux intervenants, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux et d'autres instances électorales. L'opération a débuté avec les travaux précédant la recommandation de reporter les élections des conseils scolaires prévues pour mai 2020. Cela a généré un surplus de travail concernant la législation, l'établissement d'autres scénarios de planification avec de nombreux intervenants et la mise en place de mesures et de processus de diligence raisonnable en matière de sécurité. Les possibilités de vote par correspondance ont été élargies. Nous en avons tiré de précieuses leçons qui viennent étayer la planification à l'échelle territoriale et qui ont ultérieurement donné lieu à diverses modifications (processus, hausse des besoins en personnel, planification de la distribution des équipements de protection individuelle et autres matériels, formation, planification d'urgence, sensibilisation du public).



Le recrutement de personnel est un défi permanent, exacerbé par les scénarios de pandémie et d'après-pandémie qui limitent la disponibilité des travailleurs vulnérables ou inquiets. La distanciation physique exige l'utilisation de locaux plus vastes et plus nombreux. Il faudra également embaucher jusqu'à cent travailleurs supplémentaires pour diriger la circulation dans les bureaux de vote, pour s'occuper des postes de désinfection et pour en assurer la propreté. Selon les divers scénarios de pandémie envisagés,

il pourrait s'avérer nécessaire d'adapter les processus pour garantir l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral.

Budget. Élections Yukon a du mal à financer adéquatement divers aspects liés à l'exécution de son mandat, à l'atteinte de l'état de préparation requis et à la mise en place des changements nécessaires. Dans la gestion des fonds, les dépenses sont souvent retardées jusqu'à la fin de l'exercice financier pour faire en sorte que les fonds disponibles suffisent à couvrir les dépenses engagées. La situation s'est quand même améliorée. Une demande de budget supplémentaire portant sur l'allocation de fonds additionnels pour l'exercice en cours est à l'étude par l'Assemblée législative, dans le cadre de la *Loi d'affectation n° 2*. Sans cette injection de fonds, il nous sera impossible d'être prêts pour des élections le 15 mars 2021.

En règle générale, nous devons disposer d'un financement électoral complet au moins un an avant la délivrance du bref pour avoir le temps de nous préparer et d'obtenir le personnel et les ressources nécessaires aux principales activités d'achat, de formation et de technologie. Si la date des élections est inconnue, ou dans un contexte de gouvernement minoritaire, il faut normalement rajuster rapidement les budgets pour tenir compte de la possibilité d'une élection anticipée. Les exigences de l'année budgétaire sont alors à même de varier; il faudrait donc que le financement corresponde au cycle électoral et aux nécessités de préparation. Cette approche progresse.

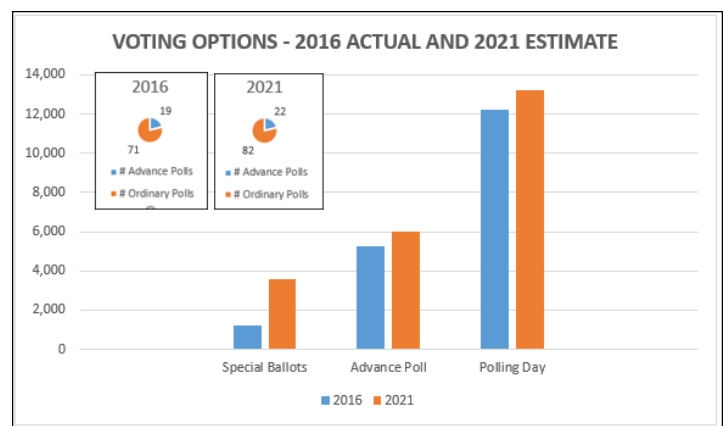
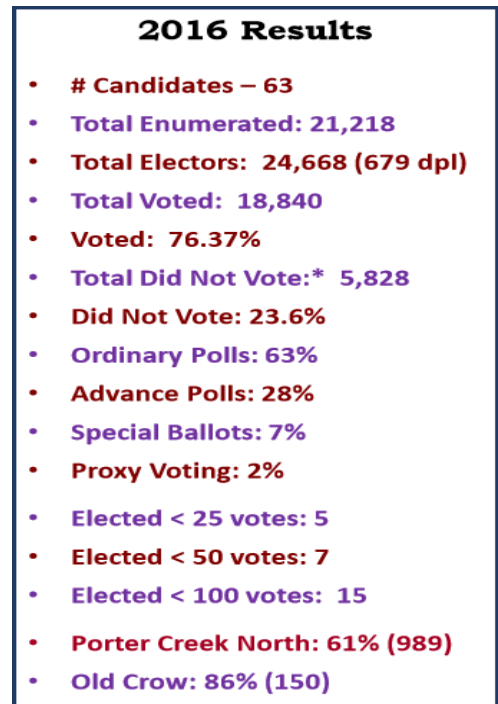
- **Intégrité et accessibilité du vote.** En 2016, de nombreuses courses électorales ont été serrées. Sur les 19 circonscriptions électorales, 15 ont été remportées avec une marge inférieure à 100 voix, et 8 par moins de 50 voix. Deux circonscriptions ont été remportées par 7 voix. Il faut appliquer des normes élevées d'intégrité et de conformité, pouvant résister à un examen serré et à la contestation. Nous avons pour cela créé de nouveaux processus et formulaires et entrepris de nouvelles activités de formation et de suivi.

Plus de 5 800 électeurs inscrits n'ont pas voté en 2016. On estime que jusqu'à 5 000 personnes en mesure de voter n'ont pas été recensées ou inscrites durant la période électorale ou aux bureaux de scrutin. Au total, cela représente plus de 10 000 personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas voté.

L'amélioration des mécanismes d'inscription et de sensibilisation augmenterait le nombre d'électeurs; il faudra pour cela intensifier la planification, accroître le nombre de sections de vote et de bureaux de scrutin, acquérir davantage de matériel et embaucher du nouveau personnel.

- **Participation.** Pour la prochaine élection, environ 5 000 personnes de plus auront droit de vote.

Si le taux de participation est aussi élevé que la dernière fois (76,4 %), ce serait jusqu'à 22 920 votes qui pourraient être exprimés, soit plus de 4 000 votes de plus à la grandeur du territoire. Le maintien du taux de participation signifierait aussi que jusqu'à 7 000 personnes n'auraient pas voté.



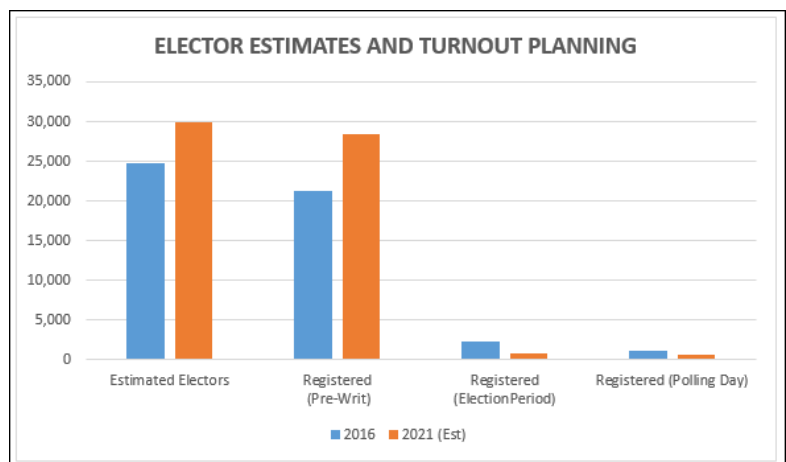
Le taux de participation correspond au nombre d'électeurs qui votent par rapport au nombre d'électeurs inscrits. Après le recensement, le taux d'inscription au Yukon en 2016 était d'environ 82 %. Ce taux est typique des opérations de recensement, mais il est aussi inférieur à ceux constatés dans les autres entités électorales qui tiennent des registres permanents, où les taux de couverture (nombre d'électeurs inscrits en regard du nombre estimatif de personnes habiles à voter) se situent entre 92 et 98 %.

Le fait qu'on prévoit une hausse de près de 20 % de l'électorat par rapport à 2016 accroît les besoins associés à la planification et à la tenue des élections, auxquels il faudra consacrer plus de temps et de capacités.

En plus d'une hausse du taux de participation en 2021, on s'attend également à une modification des options de vote. Davantage d'électeurs se prévaudront des bulletins de vote spéciaux, et malgré une augmentation des taux de participation au vote par anticipation et durant la journée du scrutin, le pourcentage global d'électeurs ayant voté en personne devrait diminuer.

Registre. Pour la prochaine élection, l'utilisation d'un registre à jour devrait ajouter jusqu'à 5 000 électeurs par rapport à 2016. La première d'une série de campagnes d'inscription visant à rehausser le taux de couverture est en cours.

L'amélioration de l'exactitude des listes électorales est une opération longue et détaillée. Il faut obtenir les adresses exactes des électeurs pour les attribuer à une circonscription et à une section de vote. Plusieurs centaines d'adresses restent encore à valider.



Le partage des données améliorera l'exactitude des adresses, et le fait d'avoir des cartes d'information de l'électeur correctement adressées contribuera à mieux sensibiliser l'électorat et, vraisemblablement, à hausser le taux de participation. Avec une liste électorale plus précise, le nombre d'inscriptions aux urnes devrait baisser, même si le nombre de corrections et de mises à jour demeurera stable.

Les administrations qui se sont dotées d'un registre permanent augmentent généralement leur personnel pour voir à sa gestion. Au milieu de 2018, l'effectif d'Élections Yukon a diminué, passant de trois personnes (DGE, DGAE et un employé de soutien opérationnel) à deux (DGE et DGAE).

- **Demandes de vote par bulletin spécial.** Les demandes de vote par bulletin spécial devraient monter en flèche. Les modifications apportées en font une option plus inclusive pour tous les électeurs, qui la trouveront plus commode grâce aux diverses mesures mises en place : demandes en ligne, prolongation des heures de bureau permettant de présenter une demande et de voter par bulletin spécial, élargissement des campagnes de communication et de sensibilisation. En outre, la COVID-19 devrait stimuler la demande de vote par bulletin spécial, qui pourrait tripler ou quadrupler par rapport aux 1 200 demandes reçues en 2016. Ce nouveau processus pourrait nous amener à administrer plusieurs milliers de bulletins spéciaux.

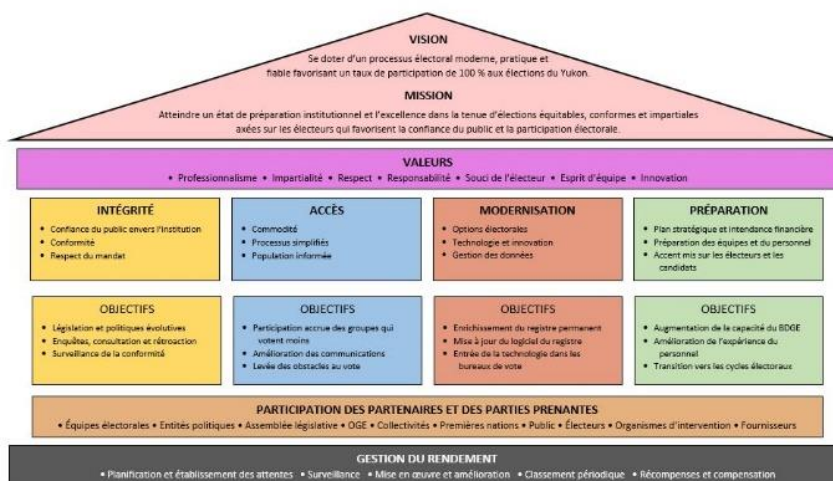
- **Risque électoral.** Dans le processus électoral, plusieurs aspects mettent en évidence les différentes dimensions de risque qui peuvent saper la confiance du public envers les institutions et processus démocratiques et miner la crédibilité de l'organisme de gestion électoral. Citons notamment :
 - La rigueur des échéanciers et des délais fixés au fil du déroulement du calendrier électoral. Un retard dans un aspect peut se répercuter sur les autres aspects.
 - La portée géographique, qui touche le recrutement, les approvisionnements et la logistique, le déploiement de la technologie ainsi que l'information, l'éducation et la sensibilisation de l'électorat.
 - Le taux de participation du public, qui influe sur le nombre et les types de services électoraux ainsi que sur l'envergure des services requis sur le plan juridique, opérationnel, technique, politique et sécuritaire.

Avec un soutien continu, Élections Yukon sera prêt en tous points à organiser une élection qui verra la mise en œuvre d'importantes modifications législatives et l'introduction ou le renouvellement de plusieurs processus. Cela trouve écho dans le plan stratégique en vue de continuellement étoffer les mesures visant à assurer l'intégrité électoral, à en renforcer la sécurité, à rehausser le taux de couverture et d'exactitude du registre électoral et à élargir les services offerts aux électeurs et aux candidats.

Activités de préparation électoral

Élections Yukon a lancé un programme ambitieux et prévisionnel pour s'assurer d'être prêt à l'élection et fournir des services axés sur l'électorat, conformément à son mandat.

Toute la planification de la préparation électoral est mesurée en regard des énoncés de vision et de mission contenus dans le cadre stratégique et de ses quatre piliers : intégrité, accès, modernisation et préparation.



- **Vision** : Un processus électoral moderne, pratique et efficace favorisant un taux de participation de 100 % aux élections du Yukon.
- **Mission** : Atteindre un état de préparation institutionnel et l'excellence dans la tenue d'élections équitables, conformes et impartiales axées sur les électeurs, et qui favorisent la confiance du public et la participation électoral.

La préparation s'appuie sur des réserves limitées de capacités, d'efforts et de temps. Elle comprend la planification, la mise en œuvre et l'agencement des activités préparatoires en vue de hiérarchiser les domaines où il faut investir des capacités, du temps et de l'argent.

Voici quelques-unes des activités réalisées depuis 2016 pour renforcer les processus institutionnels :

- **Intégrité** : Mesures visant à renforcer la confiance du public envers les élections et ses résultats. Éléments clés : conformité, transparence et reddition de comptes.

- Renforcement de la confiance : Élargissement du rayonnement et de la présence d'Élections Yukon, accent accru sur la sécurité, renouvellement des processus, bonification des protocoles de protection de la vie privée.
- Changements législatifs : Évolution proactive des exigences de la loi – formulation de 19 recommandations de modifications à la *Loi sur les élections*.
- Registre permanent : Amélioration de l'inclusivité et de l'exactitude du registre électoral – ajout de 4 000 électeurs; plusieurs milliers d'autres modifications pour corriger et actualiser les adresses, supprimer les doublons et rayer les électeurs décédés. Une mise à jour annuelle de la liste électorale remise aux partis politiques et aux membres de l'Assemblée législative a été effectuée en 2019 et 2020.
- Bulletins spéciaux : Plus grande inclusivité, rayonnement accru auprès des groupes et communautés d'importance, clarification des processus, introduction d'un mécanisme de suivi pour la délivrance des bulletins de vote spéciaux, mise à la poste et réception par Élections Canada. Pendant la période électorale, les électeurs pourront déposer les bulletins spéciaux dans une boîte située à l'extérieur du bureau d'Élections Yukon, au lieu de les retourner par la poste à Élections Yukon.
- Rapports à l'Assemblée législative : Augmentation de la fréquence des rapports à l'Assemblée législative et à la Commission des services aux députés, y compris des documents budgétaires portant sur l'intendance financière et la conformité au plan stratégique.
- **Accès** : Mesures pour réduire les entraves au droit de vote et au droit de se porter candidat, et pour faire connaître les options de vote.
 - Accent sur l'accessibilité : Examen de l'accessibilité des lieux physiques et des possibilités de stationnement; établissement de politiques et de pratiques pour mieux assister et outiller les électeurs handicapés ou ayant besoin d'aide dans les bureaux électoraux et les lieux de scrutin.
 - Priorité aux électeurs sous-représentés : Élargissement du programme de sensibilisation des groupes communautaires et des communautés électorales traditionnellement sous-représentées, soit les jeunes (y compris la constitution d'un registre des individus de 16 et 17 ans), les étudiants, les citoyens des Premières nations et les néo-Canadiens.
 - Accès au vote : Prolongation des heures d'ouverture du bureau des directeurs du scrutin, accroissement du nombre de sections de vote et de bureaux de scrutin, campagne d'inscription en amont, distribution de cartes d'information de l'électeur mises à jour et campagne spéciale de sensibilisation auprès des hôpitaux, des maisons de soins, des refuges, des centres correctionnels, des camps miniers et autres camps de travail, des étudiants habitant des résidences temporaires et des électeurs vivant en région éloignée.
 - Accès en ligne : Mise à niveau du site Web, donnant accès à davantage de documentation et de formulaires en ligne. Lancement de la fonction d'inscription en ligne et introduction prévue des portails de recherche en ligne « Où dois-je voter? » et « Qui sont mes candidats? » durant la période électorale.
- **Modernisation** : Mesures pour renouveler les processus et les technologies de préparation et de soutien des élections.
 - Soutien à l'équipe des directeurs du scrutin : Mise à niveau et amélioration du soutien informatique offert à l'équipe d'Élections Yukon, accélération de la mise en place et de l'accès Internet des bureaux temporaires à la suite de la délivrance du bref, et meilleure mise à contribution des directeurs du scrutin et des directeurs adjoints du scrutin pendant la période précédant la délivrance du bref.

- Nouveaux services du système de gestion électorale : Migration vers une technologie logicielle sûre et éprouvée pour la gestion du registre et les services des listes électorales, ainsi que pour les fonctions de gestion des bureaux de scrutin et du personnel d'élection.



- Option de vote à tout endroit : Programme pilote à l'étude permettant aux électeurs de voter à tout bureau de vote par anticipation dans la région de Whitehorse et à Dawson, pour n'importe quelle circonscription.

- Mise à jour du système de communication des résultats : Nous travaillons à la mise au point d'un nouvel affichage Web des résultats par bureau de scrutin et circonscription électorale, permettant de communiquer davantage de renseignements avec plus de rapidité.

- **État de préparation** : Mesures de préparation prises dans tout le réseau d'Élections Yukon pour l'aide à s'acquitter du mandat qui lui est conféré par la loi. Le réseau englobe l'administration centrale, le centre d'assistance et les équipes électorales de terrain (directeurs du scrutin et personnel). Les mesures de préparation comprennent toutes les tâches accomplies pour définir, satisfaire et gérer les attentes de l'électorat et des diverses parties prenantes.

- Renouvellement des formulaires, des manuels et des documents électoraux : Opération majeure de renouvellement et de mise à jour de tous les documents (qui seront réécrits et validés pour le personnel d'élection et le centre d'assistance) et des bulletins de vote spéciaux. Cette opération s'arrime directement au pilier de l'intégrité, en vue d'assurer une concordance entre la *Loi sur élections*, les politiques, les processus, l'audit et la formation.

- Soutien des candidats et des partis politiques : Réunions régulières du Comité consultatif sur les élections avec les dirigeants des partis politiques; mise à jour des manuels pour les candidats, les agents officiels et les scrutateurs; production de calendriers électoraux détaillés; mise à jour des cartes électorales; accroissement de l'information pour les rapports financiers; accès par portail à la liste électorale.

- Approvisionnement : Importantes activités d'approvisionnement pour les boîtes de scrutin, la signalisation, les ordinateurs et les logiciels, les EPI anti-COVID, le matériel d'aménagement des bureaux d'élection et du centre d'assistance; conception et production de plus d'une centaine de formulaires, de manuels et de cahiers de scrutin différents.

- Recrutement et formation du personnel électoral : Resserrement des critères de sélection pour les directeurs du scrutin (11 des 19 nouveaux directeurs du scrutin depuis 2016) et bonification de l'approche et du matériel de formation, notamment par la tenue de séances d'orientation, de séances pratiques et d'ateliers sur Zoom pour assurer une formation technologique continue. Démarrage anticipé du recrutement à l'aide de mécanismes nouveaux et élargis, pour constituer des bassins de personnel en vue du déclenchement des élections. On a proposé de rajuster les tarifs des travailleurs d'élection en fonction des importants changements que leurs fonctions ont subis en raison des modifications apportées à la loi et aux processus, en particulier l'établissement d'un registre permanent plutôt qu'une opération de recensement.

- Tâches des directeurs du scrutin : Leurs premières tâches consistent notamment à réorganiser les sections de vote, à désigner et à préservier les lieux d'élection, à valider les adresses de la liste électorale, à planifier les exigences de recrutement du personnel électoral.

- Sensibilisation : Grandes campagnes d'inscription et élaboration de listes de diffusion (médias sociaux, communiqués, publicité durant la période électorale). Nous sommes en train de concevoir des campagnes de promotion et de sensibilisation préalables à la délivrance du bref, pour encourager la participation des électeurs et des candidats.

Prochaines étapes

L'équipe d'Élections Yukon fait progresser son état de préparation en vue de la possible tenue d'une élection dès le printemps 2021. Le contexte opérationnel comprend l'inscription de 4 000 nouveaux électeurs, l'ajout de nouveaux processus pour l'inscription et les bulletins spéciaux, de même que l'établissement de nouvelles procédures et une hausse des besoins en personnel pour faire face aux contingences inhérentes à la COVID-19. Ce à quoi il faut ajouter de considérables exigences sur les plans de la technologie, du matériel et de la formation. Le projet pilote autorisant le vote à tout endroit lors du vote par anticipation est en cours d'élaboration, en vue de sa mise en œuvre.

Le travail de recrutement et de formation est en marche, tout comme l'achat des stocks à long délai d'approvisionnement. On assemble le matériel et la technologie devant être déployés sur le terrain. La distribution débutera durant le premier trimestre de 2021.

Les activités préparatoires s'accompagnent de programmes de sensibilisation et de rayonnement qui viennent étayer quelques-uns des importants changements apportés pour les parties prenantes et les entités politiques.

Le droit de vote, le droit de se porter candidat et le mandat d'assurer la tenue d'élections équitables, impartiales et conformes sont au cœur de notre préparation. Notre travail s'aligne sur le plan stratégique.

Conclusion

La date à laquelle Élections Yukon sera prêt à tenir une élection a été mise à jour et passe de l'automne 2020 au 15 mars 2021, en reconnaissance du possible déclenchement d'une élection générale territoriale anticipée.

Depuis 2016, l'administration du processus électoral yukonnais a subi d'importants changements. Aux trois niveaux d'activités préparatoires (leçons tirées de 2016, implantation d'une structure de préparation basée sur les processus, évolution continue des services) se superposent l'introduction du registre permanent et de nombreux autres changements, qui ont eu des répercussions en cascade sur les capacités, les investissements et l'état de préparation.

La préparation électorale est un travail complexe qui passe habituellement inaperçu. Les citoyens s'attendent à ce que les instances responsables soient prêtes à la tenue des élections et comptent sur le respect des principes d'intégrité et d'accès. C'est là un rôle considérable et important en démocratie, auquel Élections Yukon est fier de contribuer.

L'Assemblée législative offre à Élections Yukon un appui essentiel qui nous aide à assurer notre préparation tout en nous permettant de relever les défis et de saisir les occasions que notre mandat nous présente. Élections Yukon apprécie le soutien continu de l'Assemblée législative et de la Commission des services aux députés.

Nous poursuivons notre travail de préparation et de service. Je vous remercie.

